



PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 16 juin 2021, à 19 h 15

Par la plate-forme TEAMS

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Étaient présents :

Mmes

Émilie Fournier	membre parent
Emmanuelle Goyette	membre enseignante
Geneviève Bédard	membre service de garde
France Julien	membre de la communauté
Amélie Carrier	membre professionnel
Véronique Bouchard	membre invitée

MM

Sébastien Boucher	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Dany Houde	membre parent
Marc Poulin	Directeur
Bruno Talbot	membre parent

Étaient absents :

Julie Émond	membre personnel de soutien
Amélie Légaré	membre enseignante
Vincent Thériault	membre de la communauté

Le quorum est atteint. La rencontre débute à 19 :15.

2. Ordre du jour

Puisque c'est un ajout de réunion, le conseil propose un nouvel ordre du jour. Le projet d'ordre est produit à partir des points reportés lors de la dernière rencontre.

3. Approbation

3.1 Règles encadrant les contributions financières exigées aux parents
Résolution CÉ2021-031

Le libellé du terme commission scolaire est volontairement laissé. Tant que le Centre de services scolaire n'en fait pas les modifications officielles, le document ne sera pas changé.

Le document *Règles encadrant les contributions financières exigées aux parents 2021-2022* est présenté.

À la dernière page, il y a une petite modification à apporter (Indice 1 et Indice 2).

Madame Fournier propose l'adoption des règles encadrant les contributions financières.

Le document est adopté à l'unanimité.

3.2 Frais chargés aux parents (approbation) Résolution CÉ2021-032

Le document sera retourné aux membres puisqu'il ne s'ouvrirait pas bien lors de la réception électronique. Il est toutefois projeté afin que le conseil puisse en prendre connaissance.

Les modifications sont minimales si l'on compare avec la dernière année. La contribution financière demandée aux parents varie quelque peu compte tenu des frais de cahiers des maisons d'édition.

Les cahiers sont soumis à 3 entreprises, les maisons d'édition, la Coop du Cégep Garneau et la Coop de Sainte-Foy. La plus basse soumission est sélectionnée afin de diminuer les coûts demandés aux parents.

Le comparatif de la dernière année avec la nouvelle version des listes est vraiment intéressant.

M. Talbot propose l'adoption des frais chargés aux parents.

C'est adopté à l'unanimité.

4. Consultation

4.1 Listes de matériel scolaire (approbation après consultation) Résolution CÉ2021-034

Les listes sont partagées et analysées par les membres du conseil d'établissement.

Concernant les flûtes, l'école fournit bien l'instrument de musique à tous les élèves. Le modèle est indiqué seulement dans le but d'informer un parent qui voudrait s'en procurer une.

M. Houde propose l'adoption des listes de matériel.
Les listes sont adoptées à l'unanimité.

4.2 Date de la prochaine rencontre

Afin de valider le bilan, une réunion additionnelle est proposée. Le 25 août 2021 est la date provisoirement proposée.

5. Informations

5.1 Chandails (Stratégie de sécurité routière)

Les chandails sont maintenant disponibles. La réception se fera par l'entremise des enseignants. Madame Fournier a préparé le tout.

Il serait important de prendre des photos, car la Ville aimerait promouvoir le choix de notre stratégie. L'école en serait, par sa visibilité, gagnante ! Dans le même ordre d'idée, un message pourrait être déposé sur le site web de l'école et du centre de services scolaire.

5.2 Mot de la direction

M. Poulin remercie tous les membres pour la collaboration des 3 dernières années. Il y a eu plusieurs beaux dossiers à régler pendant les 3 dernières années : l'anglais intensif, la désinstitutionnalisation et la pandémie pour ne nommer que ceux-là. Il souligne que l'école sera entre bonnes mains en compagnie de Madame Bouchard.

M. Poulin assure une étroite collaboration avec madame Bouchard pour répondre aux interrogations si tel était le cas afin que la transition se déroule de façon harmonieuse.

Levée de l'assemblée
Fin de la séance 20 :05

Sébastien Boucher, président

Handwritten signature of Marc Poulin, consisting of two stylized initials 'MP'.

Marc Poulin, directeur